

P rocès-verbal de l'assemblée téléphonique des membres du conseil d'administration de Promotion Saguenay inc., tenue en date du 31 octobre 2019 à 7 h 45.

Sont présents :

M. Michel Potvin, président conseiller municipal

M. Martin Harvey, conseiller municipal

Mme Josée Néron, mairesse

M. Jean-Marc Crevier, conseiller municipal

M. Gerald Sward, MRC du Fjord

Mme Nathalie Lajoie, syndicat

M. Pierre-Philippe Tremblay, agriculture et agroalimentaire

M. Gilles Déry, communautaire

Sont absents :

M. Eric Larouche, tourisme

M. Eric Rousseau, industrie

Mme Marlène Bouchard, enseignement

Mme Caroline Giroux, commerce et détail

Mme Marie-Elaine Riou, culture

Assistent également à la rencontre :

M. Patrick Bérubé, directeur général

Mme Mélanie St-Pierre, adjointe à la direction générale

00 - 00

1.

MOT DU PRÉSIDENT

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2.

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

2019-0191

IL EST PROPOSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet d'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

3.

SERVICE AUX ENTREPRISES

2019-0192

3.1. Autorisation de participation – Journées Québec à Paris

CONSIDÉRANT que pour combler les besoins grandissants de l'industrie, pour soutenir la croissance et le développement des entreprises, de nouvelles approches en matière de

recrutement de main-d'œuvre doivent être déployées;

CONSIDÉRANT que Promotion Saguenay souhaite augmenter la présence de Saguenay à des événements de recrutement à l'international.

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

QUE Promotion Saguenay autorise un budget de 14 600 \$ plus les taxes, pour la participation de deux employées aux Journées Québec du 30 novembre et 1^{er} décembre 2019, à Paris;

QUE Promotion Saguenay présente une demande d'aide financière au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec.

ADOPTÉ à l'unanimité

Mme Josée Néron se joint à l'assemblée à 7 h 58.

2019-0193

3.2. Demande d'aide financière – Coopérative de service de remplacement agricole

CONSIDÉRANT la volonté de Promotion Saguenay de supporter des projets structurants; CONSIDÉRANT que le projet soutient des initiatives liées à l'entrepreneuriat, à la relève agricole et à l'innovation; CONSIDÉRANT que le projet respecte les critères du Fonds de développement des territoires, soutien aux projets structurants.

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

QUE Promotion Saguenay accorde une contribution financière non remboursable de 5 000 \$, à la Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean pour soutenir le projet pilote menant à la mise en place d'une coopérative de service de remplacement agricole;

QUE la somme de 5 000 \$ soit puisée à même le poste budgétaire du Fonds de développement des territoires (FDT), volet projets structurants;

ET QUE la direction du Service aux entreprises soit autorisée à signer pour et au nom de Promotion Saguenay.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. ADMINISTRATION

2019-0194

4.1. Porte-parole du mouvement Je crois en ma région

CONSIDÉRANT QUE Promotion Saguenay est l'un des organismes initiateurs du mouvement Je crois en ma région;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement vise à rassembler les personnes et les organisations de la grande région du Saguenay Lac-St-Jean qui soutiennent l'implantation des grands projets dans le respect des lois et des règlements en vigueur au Québec et au Canada;

CONSIDÉRANT l'importance stratégique du rôle de porte-parole du mouvement;

CONSIDÉRANT la portée régionale du mouvement et la contribution humaine et financière des organismes initiateurs, Promotion Saguenay assumera l'entente de services de la porte-parole;

CONSIDÉRANT QUE Madame Karine Trudel est une personnalité publique ayant une grande notoriété régionale et un rayonnement provincial;

CONSIDÉRANT QUE la porte-parole possède les compétences requises telles que la connaissance des enjeux régionaux, la facilité d'expression, l'aisance dans la prise de position publique et la capacité de rassembler et d'influencer;

CONSIDÉRANT QUE la porte-parole est disponible pour réaliser le mandat et ne représente actuellement aucune organisation ou groupe d'intérêts en particulier.

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

QUE soit retenu les services professionnels de Madame Karine Trudel à titre de porte-parole du mouvement Je crois en ma région jusqu'au 1^{er} mars 2020 au montant de 33 600,00 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité

5. Varia

Aucun point n'a été ajouté aux varia.

2019-0195

6. LEVÉE DE LA RENCONTRE

IL EST PROPOSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE LEVER la rencontre du conseil d'administration à 8 h 12.

ADOPTÉ


Martin Harvey, secrétaire